



MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

À LA UNE

Mobilisons-nous contre le projet de réforme avant qu'il ne soit trop tard !

Toute la profession est invitée à se mobiliser le 16 septembre pour défendre le système de retraite des avocats menacé par le projet de réforme.

« *Qui peut s'imaginer que 70 000 avocats iront seuls, drapés dans leur robe, négocier et décrocher une dérogation à une promesse de campagne du président de la République ?* »

Christiane Féral Schuhl

Rendez-vous à 13h place de l'Opéra à Paris 📍

[Lire la suite](#)

BIOÉTHIQUE

Projet de révision des lois bioéthiques

La commission des Textes a fait part à l'assemblée générale de ses observations sur le projet de loi de révision des lois bioéthiques. Présenté en Conseil des ministres le 24 juillet 2019, ce projet de loi prévoit notamment l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires et dans sa version initiale, la mise en place d'une déclaration anticipée de volonté.

Le Conseil national des barreaux s'oppose à ce que ce dernier point ne soit réservé qu'aux couples de même sexe créant ainsi une discrimination. Il demande en outre que la compétence en matière de recueil du consentement à PMA et de déclaration anticipée de volonté soit également confiée à l'avocat.

[Lire la suite](#)

FORMATION INITIALE

Révision des modalités du financement de la formation initiale

Pour faire face à de nombreuses difficultés et critiques quant à la complexité et au manque de transparence du financement des CRFPA, l'assemblée générale a décidé, sur proposition de sa commission Formation, d'une révision des modalités de répartition des fonds alloués à la formation initiale.

Cette révision sera appliquée pour le financement 2020 des écoles, sans qu'il soit nécessaire de changer les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

[Lire la suite](#)

AIDE JURIDIQUE

Rapport « Moutchou-Gosselin » : aucune piste sérieuse pour augmenter le budget de l'aide juridictionnelle

Sur rapport de la commission Accès au droit et à la justice, le CNB a pris connaissance du rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'aide juridictionnelle dit « Moutchou-Gosselin » du 23 juillet 2019, et des 35 propositions qu'il contient visant à améliorer le dispositif de l'aide juridique.

Le CNB regrette que ce rapport ne donne aucune piste sérieuse permettant une augmentation significative du budget consacré par l'État à l'aide juridictionnelle. Il exige en outre une revalorisation substantielle de l'indemnisation versée aux avocats.

[Lire la suite](#)

DIRECTIVE INSOLVABILITÉ

Projet de transposition en droit français de la directive insolvabilité 2019/1023 du 20 juin 2019

L'article 196 de Loi PACTE, promulguée le 22 mai 2019 a autorisé le Gouvernement à transposer par voie d'ordonnance la directive « restructuration et insolvabilité ». C'est dans ce contexte que le CNB a été consulté par le Gouvernement pour contribuer à définir les nouveaux équilibres du futur droit français des entreprises en difficulté.

[Lire la suite](#)

FIDUCIE

Modification des règles relatives à la garantie financière de l'avocat fiduciaire

Le groupe de travail avocat fiduciaire de la commission des Règles et usages a présenté un rapport sur les nécessaires modifications des règles relatives à la garantie financière de l'avocat fiduciaire. La commission relève notamment que la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 apparaît en effet insuffisante pour permettre le développement de la fiducie-sûreté réalisée par des avocats.

La profession se heurte notamment à des contraintes d'assurances et de garanties spécifiques aux avocats, dont les coûts sont exorbitants.

[Lire la suite](#)

ENQUÊTE

Résultats de l'étude de marché « Territoires et entreprises » : les enjeux de la question territoriale



L'Observatoire de la profession a présenté les résultats d'une étude de marché auprès des entreprises et des collectivités. L'objectif était de faire un état des lieux de la place du droit et des avocats notamment face aux autres acteurs du monde du droit.

[Lire la suite](#)

INTERNATIONAL

Motion de soutien au barreau du Cameroun

L'assemblée générale du CNB a tenu à apporter son soutien au barreau du Cameroun à la suite des entraves répétées à l'exercice professionnel et des atteintes physiques à l'encontre des avocats et de l'appel à la grève nationale des avocats lancé par le barreau camerounais. Le CNB demande ainsi aux autorités judiciaires camerounaises de veiller au strict respect des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par le Cameroun.

[Lire la suite](#)

ADMISSION DES AVOCATS ÉTRANGERS

Résolution portant sur les projets d'arrêtés relatifs à l'admission des avocats étrangers

Le Conseil national des barreaux a pris connaissance des 3 projets d'arrêtés relatifs à l'admission des avocats étrangers sur lesquels il est consulté. L'institution demande notamment aux pouvoirs publics l'instauration de frais de dossier pour les candidats à l'examen de l'article 100 et à l'exercice de l'activité de consultant juridique étranger et à ce que les épreuves soient organisées par les CRFPA dans un intervalle entre deux examens de 6 mois maximum.

[Lire la suite](#)

EXERCICE DU DROIT

Une plainte déposée contre doctrine.fr

À la suite des révélations sur les pratiques dites de « typosquatting » mises en œuvre au préjudice de confrères et d'élèves d'avocats pour alimenter la base de décisions judiciaires accessible depuis le site doctrine.fr, le CNB et l'Ordre de Paris ont déposé une plainte pénale visant ces agissements entre les mains du procureur de la République de Paris.

[Lire la suite](#)

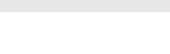
L'INVITÉE DE L'AG

Clementina Barbaro, secrétaire du Groupe de travail sur la Qualité de la justice à la CEPEJ

Elle a présenté la charte éthique européenne d'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires adoptée par le Conseil de l'Europe.



RESTONS CONNECTÉS



[espace.avocat](#) | [encyclopédie](#) | [avocat.fr](#) | [RIN](#) | [petites annonces](#)

[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)

+33 (0)1 53 30 85 60

[servicecom@cnb.avocat.fr](#)



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Pour être sûr(e) de recevoir nos communications, ajoutez communication@newsletter.cnb.avocat.fr à votre carnet d'adresse.

[Se désabonner](#)